



Charte d'utilisation de la veste du club

À remettre signé lors de la distribution des vestes.

La veste du Ski-Club de La Lienne est une **veste technique de ski** mise à disposition des enfants en location. Afin qu'elle puisse être réutilisée par d'autres membres les saisons suivantes, nous vous remercions de respecter les consignes suivantes :

- La veste est destinée **uniquement à la pratique du ski** ainsi qu'aux **distributions des prix et manifestations officielles du club**.
- Elle ne doit **pas être portée au quotidien**, notamment pour aller à l'école.
- Merci d'en **prendre le plus grand soin** tout au long de la saison.
- La veste devra être **rendue propre et en bon état** à la fin de la période de location.
- En cas de détérioration importante liée à un manque de soin ou à une utilisation inappropriée, le Ski-Club de La Lienne se réserve le droit de **facturer la veste à son prix plein tarif**.

Par leur signature, les parents et l'enfant reconnaissent avoir pris connaissance de cette charte et s'engagent à la respecter.

Nom et prénom de l'enfant : _____

Groupe : _____

Taille de la veste : _____

Nom et prénom du représentant légal : _____

Date : _____

Signature du représentant légal : _____

Signature de l'enfant : _____

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement à prendre soin du matériel du club afin que chaque enfant puisse en profiter dans les meilleures conditions.